



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000746

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation

Présentation de la mention

La licence de Sciences de l'éducation de l'Université Rennes 2 est à ce jour la seule formation de cette nature en Bretagne, ce qui lui confère une attractivité certaine. Elle s'inscrit en outre parfaitement dans l'offre de formation de cet établissement. Elle se présente sous la forme d'une 3^{ème} année (L3) unique qui accueille sur dossier des étudiants issus d'autres mentions ayant un projet professionnel tourné vers les métiers de l'éducation, de la formation ou plus accessoirement de l'animation socio-culturelle, mais aussi de nombreux professionnels des secteurs public et privé en reprise d'études ou en formation continue.

Cette licence délivre en un an et dans un parcours unique un diplôme généraliste, à partir d'enseignements mettant fortement l'accent sur l'acquisition de connaissances de base et sur la formation à des méthodologies se voulant à la fois rigoureuses et opérationnelles. Les diplômés peuvent intégrer le master de Sciences de l'éducation de l'Université Rennes 2, mais aussi les masters de cet établissement ou d'autres universités, notamment de Bretagne, tournés vers l'intervention sociale ou la médiation culturelle. Ils peuvent aussi passer des concours (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, éducateur spécialisé...).

Indicateurs

| | |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1 | SO |
| Nombre d'inscrits en L2 | SO |
| Nombre d'inscrits en L3 | 195 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | SO |
| % d'abandon en L1 | SO |
| % de réussite en 3 ans | SO |
| % de réussite en 5 ans | SO |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | 71 % |
| % d'insertion professionnelle | 50 % |



Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La licence de Sciences de l'éducation demande un renouvellement sans modification. Le dossier fourni est peu étoffé : de nombreuses rubriques ne sont pas renseignées ou le sont insuffisamment, le propos est souvent très général, tandis que les choix ne sont pas toujours explicités et la mise en œuvre par la mention des dispositifs pédagogiques créés par l'Université Rennes 2 donne rarement lieu à des appréciations particulières.

La L3 est organisée en trois pôles cohérents entre eux et avec les objectifs pédagogiques : connaissance de la discipline, le sujet en éducation et les contextes, les politiques et activités scolaires. Elle allie des enseignements théoriques, méthodologiques et à portée plus pratique dans une perspective disciplinaire largement ouverte à d'autres champs du savoir. L'organisation des enseignements est équilibrée au niveau des volumes semestriels et de la répartition cours magistraux/travaux dirigés/travaux pratiques (CM/TD/TP). Le système de contrôle des connaissances combine contrôle continu et examen terminal et les règles sont clairement exposées.

Les dispositifs d'aide à la réussite répondent globalement aux attentes, mais ils ne sont pas analysés dans le contexte spécifique de la mention. Les poursuites d'études en master sont bien identifiées, de même que les débouchés. Cependant, certaines informations de la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sont incomplètes.

La composition de l'équipe enseignante ignore les intervenants extérieurs (autres disciplines, professionnels) et la structure et le fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas explicités. La mention semble accorder une place insuffisante au pilotage, tant par le suivi de la population étudiante que par l'évaluation des enseignements par les étudiants, ainsi qu'à la valorisation du diplôme. Les partenariats semblent peu développés et n'apparaissent pas comme une préoccupation majeure de l'équipe (présentés comme une dimension à développer dans le prochain quadriennal).

• Points forts :

- La formation est attractive, car elle est bien positionnée dans l'offre globale de formation de l'Université Rennes 2 (notamment vis-à-vis des masters) et inédite en Bretagne.
- Il existe une bonne articulation des objectifs pédagogiques, du contenu des enseignements et de leur organisation.

• Points faibles :

- Le dossier est lacunaire sur plusieurs points importants. L'équipe pédagogique semble ne pas faire preuve d'un réel intérêt pour l'adaptation des enseignements à des publics particuliers, la connaissance et le suivi de la population étudiante, l'évaluation par les étudiants, l'aide à la réussite : quand les informations (souvent issues d'outils mis en place par l'Université Rennes 2 pour l'ensemble des licences) sont données, elles ne sont presque jamais analysées dans le contexte de la mention et leurs effets sur le pilotage sont rarement abordés.
- Le dossier ne met pas en exergue une réactivité de l'équipe pédagogique face à la baisse des effectifs, par des mesures permettant d'adapter la formation à de nouvelles exigences.
- Les documents confondent équipe enseignante et équipe pédagogique et n'explicitent pas les modalités d'organisation et de fonctionnement de cette dernière.
- La mobilité internationale est faible, alors qu'elle était un point fort lors du précédent contrat quadriennal.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

- Le dossier aurait mérité d'être mieux renseigné, notamment sur les éléments qui ne concernent pas directement et immédiatement le projet pédagogique *stricto sensu*.

- Le pilotage de la mention dans ses diverses dimensions pourrait faire l'objet d'une meilleure définition et l'équipe pédagogique pourrait engager une réflexion sur les modalités de sa prise en charge.

- La manière dont les dispositifs sont conçus et mis en place par l'Université Rennes 2 pour l'ensemble des licences (par exemple les acquisitions des compétences additionnelles ou l'aide à la réussite) pourrait être étudiée avec davantage de précisions (effectifs étudiants concernés, difficultés d'application, résultats obtenus...). Il serait pertinent que l'équipe pédagogique se consacre davantage à l'analyse des informations produites par l'Observatoire des Parcours Étudiants et de l'Insertion Professionnelle (effectifs étudiants concernés, difficultés d'application, résultats obtenus...).